



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catastrophes naturelles

Question au Gouvernement n° 1319

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DE LA FILIÈRE BOIS

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Garraud, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Paul Garraud. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Le 28 janvier 2009, au lendemain de la tempête Klaus, qui avait causé des dommages considérables à notre pays et à notre territoire, notamment la Gironde, dont je suis l'élu, j'avais interrogé Mme la ministre de l'intérieur, ici même, sur le bilan et sur les mesures que le Gouvernement comptait prendre pour remédier à cette situation catastrophique.

Aujourd'hui, et après qu'un orage de grêle dévastateur a véritablement laminé nos terroirs viticoles, qui étaient déjà en crise, je souhaite, monsieur le ministre de l'agriculture, vous poser deux questions.

La première porte sur les mesures qui sont et seront prises par le Gouvernement en faveur de la filière bois. Représentant 450 000 emplois, la forêt française couvre le tiers des forêts européennes. Et cette filière a été très durement touchée par la tempête de janvier, pour laquelle le chef de l'État, en ce qui concerne la filière bois, s'est engagé très récemment, puisqu'il l'a fait hier.

La seconde porte sur la viticulture, également très durement touchée, en particulier dans ma circonscription, et pour laquelle il serait nécessaire de trouver, à défaut d'aides directes, d'éventuelles compensations.

La forêt et la viticulture française sont deux secteurs clés de notre économie et représentent des centaines de milliers d'emplois. Je sais que vous êtes très attaché à leur devenir, et j'espère que le Gouvernement saura répondre rapidement à leurs attentes, pour ne pas dire leurs angoisses. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Mesdames, messieurs les députés, Jean-Paul Garraud évoque un sujet très important, qui me permet de rappeler que dans notre économie, les entreprises forestières, viticoles, agricoles sont les plus vulnérables et les moins bien protégées contre les aléas climatiques, sanitaires ou économiques.

Et c'est précisément pourquoi je travaille depuis deux ans à améliorer le système de prévoyance, de précaution, de prévention, au niveau national comme au niveau européen. Nous avons commencé ce travail avec la dotation pour aléas, avec l'amélioration de l'assurance récolte, en particulier pour les entreprises d'une région comme la vôtre, en matière de viticulture.

Je voudrais dire un mot sur la tempête Klaus, qui a ravagé la forêt dans le Sud-Ouest. Nous avons réagi immédiatement. Le Président de la République s'est rendu sur place pour exprimer la solidarité de la nation. Nous avons dégagé 5 millions d'euros pour ouvrir les voies. J'ai moi-même annoncé, dans les Landes, en accord avec le Premier ministre, la mobilisation d'un milliard d'euros, dont 600 millions de prêts bonifiés. Et nous avons accompagné les entreprises par différentes autres mesures.

Samedi, nous avons publié les décrets sur ces prêts bonifiés, qui seront garantis par l'État à hauteur de 50 à 80 %. J'ai finalisé les conventions avec les banques, et je peux donc, monsieur Garraud, vous confirmer que les premiers prêts pourront être attribués avant la fin de ce mois. En même temps, nous finalisons la négociation avec la Commission européenne.

Il y a l'urgence, monsieur Garraud, et puis il y a aussi l'avenir. Et c'est précisément pour préparer l'avenir de la

filière bois que le Président de la République - je parle sous le contrôle de Jean-Louis Borloo, qui était avec moi, ainsi que d'autres ministres - a annoncé des mesures très importantes pour mieux utiliser le bois dans la construction, pour aider les entreprises à se restructurer et pour faciliter l'usage de l'énergie bois. Tout cela pour sauver, ou pour mieux utiliser, une filière dont je rappelle qu'elle est déficitaire de 6 milliards d'euros chaque année. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Garraud](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1319

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 mai 2009